

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 21

Artikel: Concours de musique
Autor: Combe, Édouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

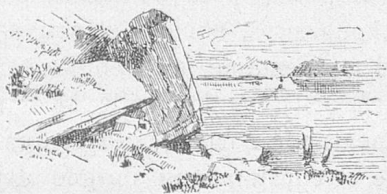
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par le chant en chœur d'un hymne de sa composition auquel on avait adapté des paroles de circonstance; puis tous prirent place à la longue table en fer à cheval qui faisait le tour de la salle. Vers la fin de ce repas, tous les convives, dames et messieurs, se levèrent, et au milieu du plus profond silence, M. le ministre Bungener, président du Comité, prononça un discours dans lequel il rappela le but élevé de la Société et se fit l'interprète de la reconnaissance et de l'affection de tous les sociétaires pour leur vénérable chef. Ce discours, empreint d'une éloquence qui partait du cœur, fut, on peut le dire, religieusement écouté. M. le pasteur Rœhrich lut ensuite une pièce de vers pétillante d'esprit et d'humour sur la demoiselle de quarante ans dont on célébrait l'anniversaire. Cette lecture fit promptement succéder une aimable et franche gaité aux émotions sérieuses. Elle ouvrait la seconde partie de la fête qui fut une véritable soirée littéraire et musicale, d'autant plus piquante que le programme n'en avait point été fixé d'avance et laissait ainsi la porte ouverte à toutes les surprises. Grâce à l'aimable empressement de toutes les personnes auxquelles il était fait appel, pièces de poésie et morceaux de musique de toute sorte se succédèrent presque sans interruption. M. Adler fit entendre plusieurs de ses compositions et en particulier sa *marche turque* qui électrisa toute l'assemblée; M. Feigerl improvisa sur l'orgue-harmonium, M. Wehrstedt sur le piano; et l'on comprend avec quelle rapidité durent s'écouler les heures. Lorsque enfin le signal du départ eut été donné, tous les convives, avant de se séparer, se groupèrent encore une fois autour du vénérable doyen de la Société de chant sacré et entonnèrent la *marche de Judas Maccabée*, puis chacun se retira emportant de cette fête si bien ordonnée et si bien réussie un souvenir qui ne s'effacera pas de longtemps.

HENRI KLING.



CONCOURS DE MUSIQUE



Le récent concours international de Genève ramène l'attention sur la question des concours de musique en général. C'est là une question très controversée. D'excellents esprits contestent l'utilité de ces concours; ils appuient sur le débordement de mauvaise joie qui les accompagne en général, sur le peu de sérieux des épreuves; sur l'absence de réelle signification des récompenses accordées. Du côté adverse on a de bons arguments à mettre en avant. S'il ne s'agissait que de réjouissances sans portée, dit-on, comment expliquer que les plus hautes notabilités artistiques du temps leur apportent la consécration de leur nom et de leur autorité? S'il est vrai que la vulgarisation de la musique dans les milieux ouvriers et campagnards profite très matériellement à certains facteurs d'instruments et à certaines maisons d'éditions spéciales, peut-on contester cependant que l'étude de la musique en commun ne soit pour le paysan et l'ouvrier un délassement hautement moralisateur et une diversion heureuse aux séductions du cabaret? Enfin, ne constate-t-on pas à chaque nouveau concours de très réels progrès accomplis, surtout en ce qui concerne la lecture à vue, criterium sûr d'une culture musicale réelle?

Certains juges approuvent les chorales et les harmonies, voire les fanfares, mais ne comprennent guère qu'on admette à concourir des corps de trompettes, des trompes de chasse, des estudiantinas et des ocarinistes, ne parvenant pas à découvrir la moindre parcelle d'art dans l'activité de sociétés de cette nature. Il est évident qu'on ne peut comparer une harmonie à un corps de trompes de chasse; mais il semble trop sévère de passer condamnation *a priori* sur les estudiantinas et sociétés analogues. Précisément au dernier concours de Genève la société mandoliniste de Lugano a prouvé que ce genre de musique est susceptible de développement artistique, et quiconque a quelque notion d'histoire de la musique sait la grande part prise par la musique de luth aux XVI^e et XVII^e siècles au développement de la facture instrumentale et de la conception symphonique. Certains documents récemment exhumés ont jeté sur ce côté de l'histoire instrumentale un jour tout nouveau, et l'on

commence à s'intéresser à cet amas de « tablatures » en partitions longtemps jugées indignes de l'attention des musiciens sérieux.

Il est juste aussi de délimiter le problème et d'admettre avant toute autre chose qu'une institution peut être bonne en France et ne rien valoir en Allemagne. Le concours de Genève fut un concours français avant tout ; peu de sociétés suisses, encore moins de sociétés allemandes ou italiennes y prirent part. Or, si nous examinons les conditions dans lesquelles évolue la musique en France, si nous les mettons en regard des mêmes conditions en Allemagne, nous verrons bien vite l'abîme qui les sépare. En Allemagne un développement exagéré de l'orphéonisme prendrait inutilement une place déjà remplie et ferait une concurrence fâcheuse au développement d'un art d'ordre plus élevé. Les nombreuses — et excellentes — musiques de régiment que l'on rencontre dans chaque ville de garnison en pays allemand, suffisent amplement à tous les besoins. Rien de pareil en France et en Suisse, je regrette de le constater. Dans l'immense majorité des villes, la fanfare, l'harmonie, la chorale, sont les seules formes possibles d'activité musicale et comme telles valent d'être encouragées et développées. Or, pour les encourager et les développer, des concours périodiques sont indispensables. C'est par l'émulation, c'est par des hochets, si ce terme vous convient, qu'on entretient chez les sociétés l'ardeur au travail, le goût de l'étude. Et aux esprits chagrins qui s'affligent de voir dépenser tant d'énergie à seule fin d'avilir le goût du peuple, je déclare hardiment qu'ils errent. La musique orphéonique n'avilit pas le goût musical en France, elle le crée, en mille endroits où sans cela il n'existerait en aucune façon. Elle le crée sans doute à l'état rudimentaire tout d'abord, mais susceptible d'amélioration et d'affinement. On s'en rend très bien compte au simple examen des morceaux de concours choisis par les exécutants et leurs chefs. A mesure que vous remontez d'une division inférieure à une division plus élevée, vous voyez un goût meilleur présider au choix des morceaux. En excellence, vous entendez des chorales vous exécuter du Saint-Saëns, des harmonies vous jouer l'ouverture de *Freischütz*, le premier mouvement d'une symphonie de Mendelssohn, une fanfare donner telle polonaise de concert musicalement intéressante. Or, ces sociétés ont, pour la plupart, suivi la filière. Elles ont débuté par les premiers degrés de l'échelle et petit à

petit sont montées jusqu'au faite. C'est là un résultat très appréciable et qui vaut bien qu'on passe sur quelques inconvénients mineurs.

Si nous passons maintenant à la lecture à vue, nous aurons à enregistrer des résultats bien plus merveilleux encore. Et ici, la France est en avance sur toutes les nations voisines. Ses progrès depuis quelques années sont vraiment stupéfiants. La connaissance du solfège dont ont fait preuve un grand nombre de sociétés, souvent modestes, est la meilleure démonstration de l'utilité de l'orphéonisme en un pays comme la France, — et tout ceci peut aussi s'appliquer à la Suisse romande.

Chacun sait que chez nos voisins beaucoup de chanteurs de théâtre ont fait leurs premières œuvres dans la chorale de leur village. On sait moins combien de premiers prix du Conservatoire, orgueil des meilleurs orchestres virtuoses, ont débuté dans une musique de régiment, dans une harmonie ou une fanfare de province. Il est bien des petites villes, de France et d'Algérie, où le théâtre dispose d'un orchestre complet et relativement bon, grâce à l'appui des souffleurs faisant partie de l'harmonie locale. Si la chose n'est pas courante chez nous cela tient à la supériorité de l'enseignement donné par les chefs français, généralement eux-mêmes anciens musiciens militaires.

A Paris, lorsque l'orchestre Chevillardou, l'orchestre Colonne ont besoin de souffleurs supplémentaires, ils les trouvent à foison à la Garde républicaine, et ces supplémentaires sont aussi bons musiciens d'orchestre que leurs collègues de l'Opéra ou de l'Opéra-comique.

Si nous appliquons maintenant ces observations à notre cas particulier, nous trouverons qu'au point de vue choral, nous possédons déjà une organisation suffisante, qu'il suffit de laisser se développer librement pour qu'elle atteigne avec le temps aux meilleurs résultats. Il en va différemment sur le chapitre des musiques militaires. Ici, il reste beaucoup à faire. Et, s'il m'est permis d'émettre un vœu, je souhaiterai de voir encourager tout particulièrement les musiques d'harmonie dans le sens d'un développement musical plus profond, moins superficiel. Notre pays est la patrie du *Festspiel* et la musique la plus appropriée au *Festspiel* est la musique d'harmonie, musique naturelle du plein air. S'il existait chez nous des corps de musique comparables à l'admirable harmonie de Morteau-les-mines, nul doute que nos compositeurs n'hésiteraient

pas à écrire pour eux leurs partitions populaires ; ils n'iraient pas, à contre-cœur, chercher en Allemagne des exécutants. S'ils le font, c'est contraints, et parce que le niveau musical de nos corps de musique est trop modeste pour leur permettre de monter une partition complète en temps voulu.

Le jour où ils le pourront, ils peuvent être certains d'avance de n'avoir plus sujet de protester contre la « concurrence étrangère ». Jusque-là, des protestations prématurées pourraient avoir le résultat fâcheux de décourager le bon vouloir de ceux qui chez nous s'intéressent au développement de la culture musicale.

EDOUARD COMBE.



CHRONIQUE SUISSE

JAMAIS été ne vit tant de fêtes de chant, de concours de musique, de festivités de tous genres, Barnum compris.... La série s'ouvrit les 6 et 7 juillet par la 35^{me} fête cantonale bernoise de chant, à Bienne, qui, favorisée par un temps superbe, réussit à merveille. En dehors des concours proprement dits partagés en exercices de chorales d'hommes, de dames et de sociétés mixtes, il y eut un certain nombre de concerts des plus intéressants ; le premier soir ce fut la représentation d'une sorte de petit Festspiel intitulé *Le chant populaire dans le canton de Berne*, et dans lequel le chant populaire incarné sous les traits d'une ravissante jeune Bernoise, passait en revue devant M^{me} Berna les trésors mélodiques des flores musicales romandes et allemandes.

Le lendemain, grand succès pour le concert avec orchestre dirigé par le sympathique directeur de musique Karl Munzinger, et dont la pièce principale fut le premier acte de la *Lorelei* de Mendelssohn.

Au concert d'ouverture du samedi se sont distingués les solistes bien connus M^{me} et M. Troyon, de Lausanne, champions de l'art vocal romand et le beau baryton Paul Böpplé à la voix généreuse. Du Weber, du Beethoven, du Mendelssohn et du Wagner.

Une jolie fête chorale a eu lieu le 22 juin à *Malters*, et le lendemain avait lieu à Arbon la septième fête musicale des *Schweizer Arbeiter*,

où 1000 chanteurs interprétèrent entre autres œuvres le beau chœur officiel dû à la plume de M. le professeur Kling, de Genève.

A Rapperswyl, grand concert donné par le chœur Häusermann.

A Aarau, la troisième fête des compositeurs suisses qui affirma une fois de plus la vitalité de notre école suisse. A la séance officielle, fut donnée communication d'une lettre de la Société des compositeurs allemands demandant pour leur fête de 1903 l'hospitalité helvétique à Bâle. En raison de cette circonstance, la prochaine fête suisse n'aura lieu qu'en 1904, mais au festival bâlois seront l'an prochain insérées au programme allemand plusieurs œuvres de compositeurs suisses. — Le comité s'occupera pendant la saison courante d'un projet de représentations lyriques.

Les trois concerts ont révélé au nombreux public une trentaine d'œuvres dont un certain nombre de premier ordre. A signaler parmi les œuvres les plus intéressantes du premier concert d'œuvres chorales, celles de Jacques Erhart, Willy Rehberg, Munzinger, Bischof, etc., deux sonates pour orgue de Lochbrunner et Hess, et deux exquis lieds pour soprano et cello de Hermann Suter. La cantate *Lazare*, de Häuser, fut la pièce de résistance de la soirée. Le lendemain audition d'une sonate pour deux pianos de Hans Huber exécutée sur le double piano Lyon-Pleyel par MM. Nicati et Humbert, œuvre superbe et remarquable interprétation. Puis le joli quatuor de H. Gœtz, joué à merveille par les artistes bâlois Staub, Menge, Vermeer et Braun.

Le troisième concert fut le plus intéressant quant au nombre des œuvres de réelle valeur et la qualité des solistes. La sonate pour violon et piano de Fritz Niggli est d'une fort belle inspiration et fut bien jouée par M. Akroyd de Zurich. Celle du jeune Bernois Andreæ interprétée par le grand artiste Henri Marteau, qui y remporta un triomphe, révèle un tempérament prime-sautier, et une maîtrise remarquable d'écriture. — Le pianiste Staub joua une poétique romance de sa composition et des pièces assez ternes de Gustave Weber. — M. Fassbänder, l'exécuteur de sa belle sonate pour piano, fit preuve d'un talent sain et vigoureux. Les deux frères Willy et Adolphe Rehberg donnèrent une poétique et vibrante interprétation d'une délicieuse suite pour piano et violoncelle du maître Hans Huber. Dans le domaine de la musique vocale brillèrent les deux impressionnantes roman-